

ARRÊTÉ N° 2025_093

PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE PREMIÈRE CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois ;

Vu le décret n°2021-1818 du 24 décembre 2021 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n°2024-446 du 29 novembre 2024 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, Directeur général des services du Département ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de première classe au titre de l'année 2024 est établi ainsi qu'il suit :

- 1 Amezziane Fatiha
- 2 Andréa Claudy
- 3 Avila Nadine
- 4 Baran Renata
- 5 Bardeau Laurence
- 6 Benamar Nadjat
- 7 Benazza Laetia
- 8 Besancon Charlene
- 9 Boisset Jourdan Brigitte
- 10 Boughazi Nadia
- 11 Brahimi Saliha
- 12 Bukasa Richard

- 13 Carrier Christelle
- 14 Coma Roseline
- 15 Cremonesi Isabelle
- 16 Da Cruz Christophe
- 17 Dancoisne Laetitia
- 18 Diomande Cira
- 19 Diop Yande
- 20 Djelti Samira
- 21 Draon Jonathan
- 22 Edward Marceline
- 23 Ferradj Sandra
- 24 Ghenim Fatima
- 25 Harbili Karima
- 26 Hayot-Lambert Corinne
- 27 Helary Isabelle
- 28 Himiche Sabrina
- 29 Kianda Anda Petevo Julia
- 30 Konate Diaba
- 31 Larose-Montauban Rosalie
- 32 Le Bon Renée Claude
- 33 Liquibi Rose Marie
- 34 Lohe Cathy
- 35 Lopes Manuelle
- 36 Lounis Hakima
- 37 Luc Mirlande
- 38 Marconot Melanie
- 39 Marie-Magdeleine Nathalie
- 40 Martin Marie
- 41 Mechmache Salima
- 42 Morvany Marie Josée
- 43 Nancy Sonia
- 44 Nkou Diarra Awa
- 45 Paul Romain Carline
- 46 Poutrel Chrystelle
- 47 Ramssamy Tania
- 48 Sebastiani Arnaud
- 49 Sinapin Gina
- 50 Taveira Lucia
- 51 Tavus Marie Francette
- 52 Tomasso Nathalie
- 53 Traore-Sacko Fatoumata
- 54 Vesta Karla
- 55 Vesta Lana
- 56 Weiss Aurélie
- 57 Ziane Nouriha
- 58 Zofio Flora

ARTICLE 2. - Le présent arrêté prend effet le 31 décembre 2024.

ARTICLE 3. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 093-229300082-20250303-2025_093-AR



publication.

ARTICLE 4. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le